



Comité de suivi n°2 projet éolien des petits Treuil le 21 septembre 2021

***COMPTE RENDU DU
COMITE DE SUIVI N°2
PROJET EOLIEN DES PETITS TREUIL***

***COMMUNE DE BRESDON ET DE
SAINT-OUEN-LA-THENE (17)***



Dans le cadre du développement du projet éolien sur les communes de Bresdon et de Saint-Ouen-la-Thène, un comité de suivi a été mis en place afin de permettre aux élus et aux habitants de suivre l'avancement du projet de parc éolien et de se porter parties prenantes.

Animation de la réunion et rédaction du compte rendu :

Gwenolé LE MONTAGNER – Chef de projets éoliens, JPee

Louise LE BELLU-STEPHAN- Assistante chef de projets éolien, JPee

Maël PELLETIER – Chargé de dialogue territorial, JPee

Points abordés durant la réunion :

1. Historique du projet
2. Rappel de la zone
3. Premiers résultats des études
4. Les prochaines étapes

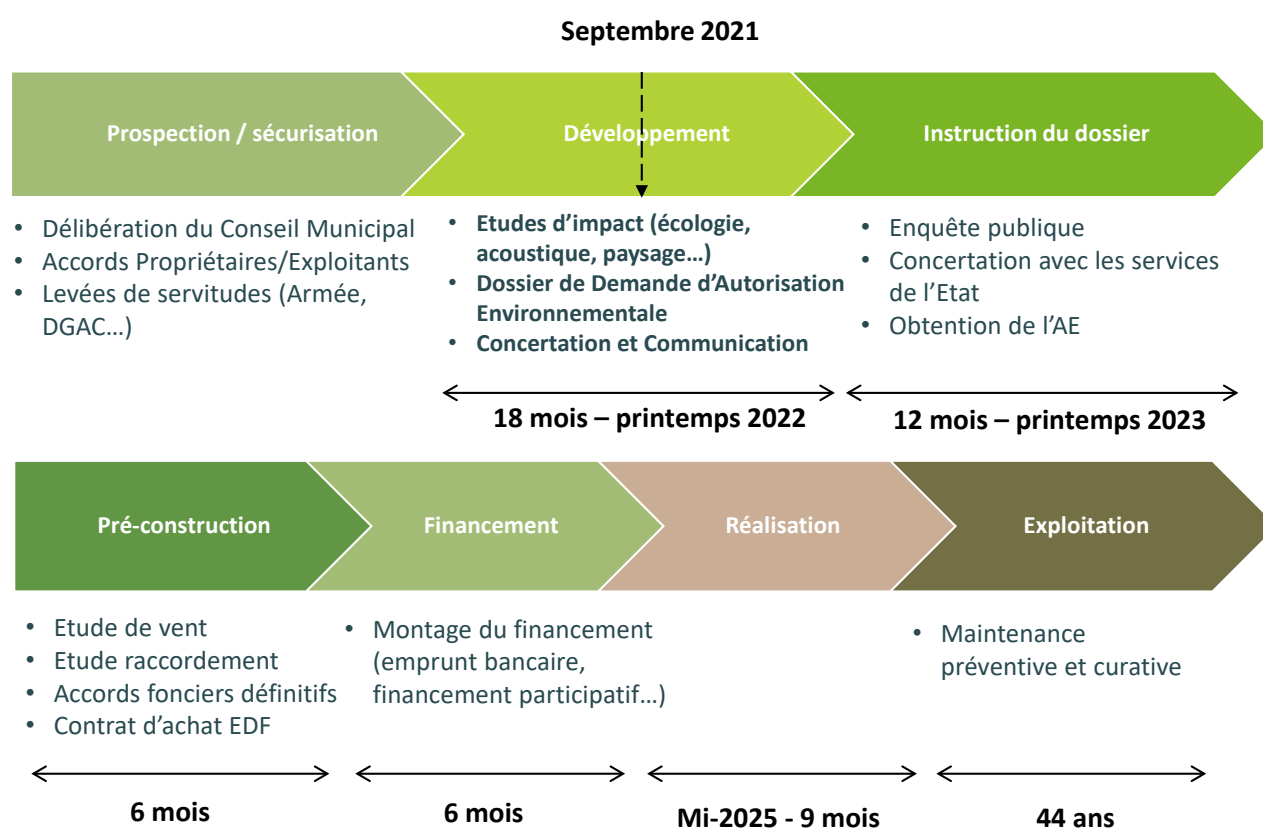
Objectifs de la séance :

- Informer de l'état d'avancement du projet en cours
- Présenter le résultat des études
- Créer une réflexion autour de la construction d'une implantation de parc

1. Historique du projet

Rappel de l'agenda du projet éolien des Petits Treuils : l'organisation du second comité de suivi a eu lieu au moment du développement du projet. Ce comité de suivi a été organisé afin de présenter l'état initial des différentes études environnementales et présenter le travail entrepris sur les différentes variantes au projet éolien.

Où en sommes-nous ?



La finalisation du dossier arrivera à la fin de l'année 2021, avec une présentation de l'implantation des éoliennes, des retombées économiques liées au projet et des mesures de réduction des impacts présentés.

Historique du projet

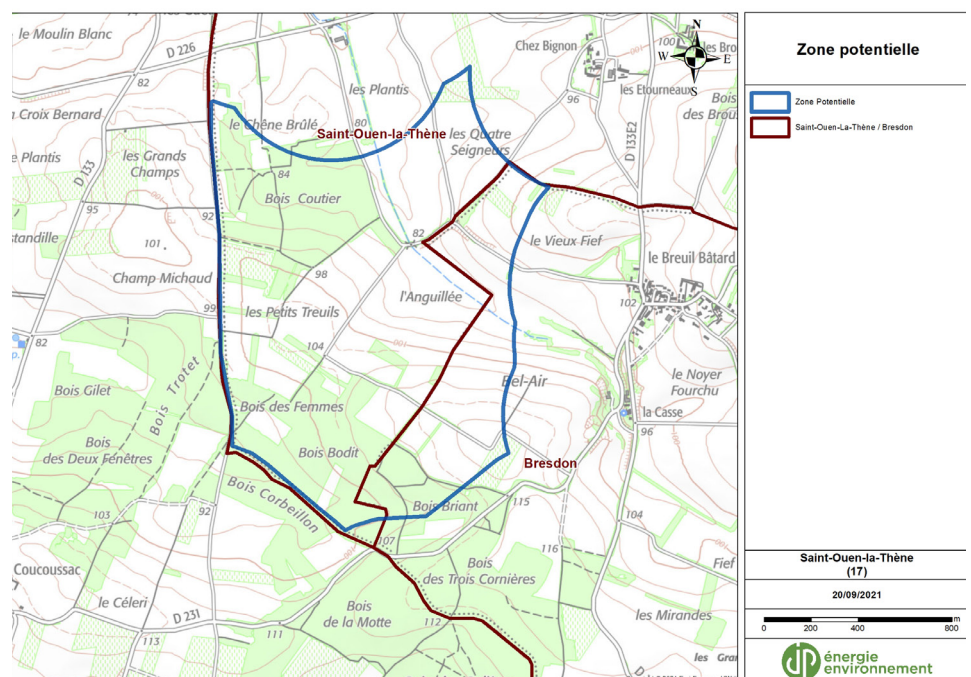
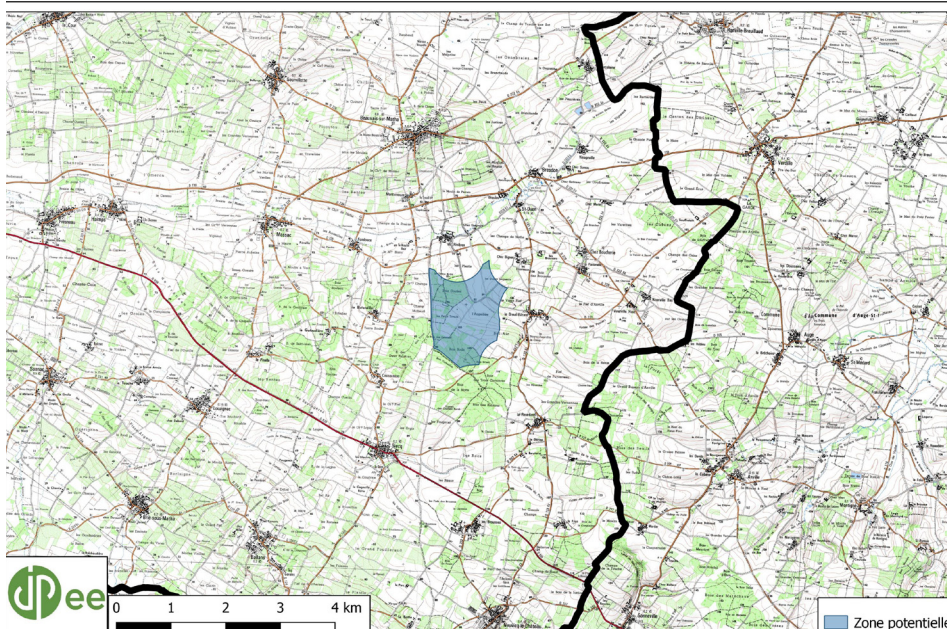
- Été 2018 : Pré-étude interne JPee et prise de contact avec Saint-Ouen-la-Thène
- Septembre 2018 : Rencontre du conseil municipal de Saint-Ouen-la-Thène
- Février 2019 : Délibération favorable à l'unanimité
- 2019 : Rencontre des propriétaires et exploitants & étude de préfaisabilité
- 1er juillet 2020 : Prise de contact avec Bresdon et délibération sur le projet
- Été 2020 : Rencontre des propriétaires et exploitants sur Bresdon
- Août 2020 : Lancement de l'étude environnementale avec Emberiza

- Août 2020 : Distribution d'une première lettre d'information
- Début 2021 : Lancement des études paysagères, acoustiques et assemblier
- 30 mars 2021 : Premier comité de suivi du projet
- Août et septembre 2021 : réception des états initiaux
- Septembre 2021 : 2e comité de suivi et distribution d'une 2e lettre d'information

2. Rappel de la zone

La zone d'étude

Projet éolien de Saint-Ouen-la-Thène/Bresdon : Zone potentielle



3. Premiers résultats des études

Présentation des différents bureaux d'études :



(Jaunay-Marigny, 86)



(Neuville-de-Poitou, 86)



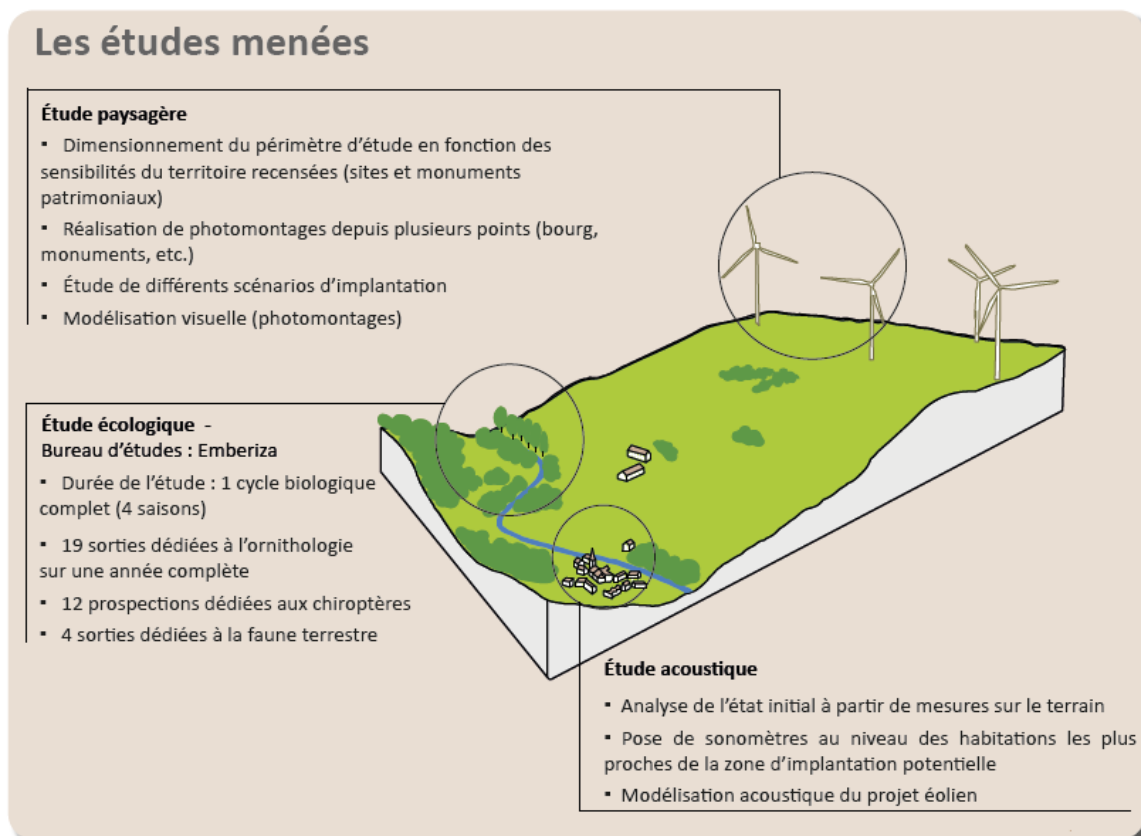
(Poitiers, 86)



(Rennes, 86)

Rappel du déroulé des études menées :

Pour rappel le lancement de l'étude d'impact sur l'environnement à débuté en août 2020.



Résultat de l'étude acoustique

Rappel de la localisation des points de mesures acoustiques :

Point 1 : Moulin Noir

Point 2 : Les Rivières

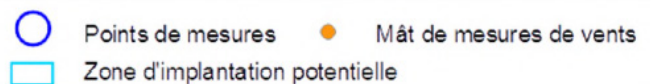
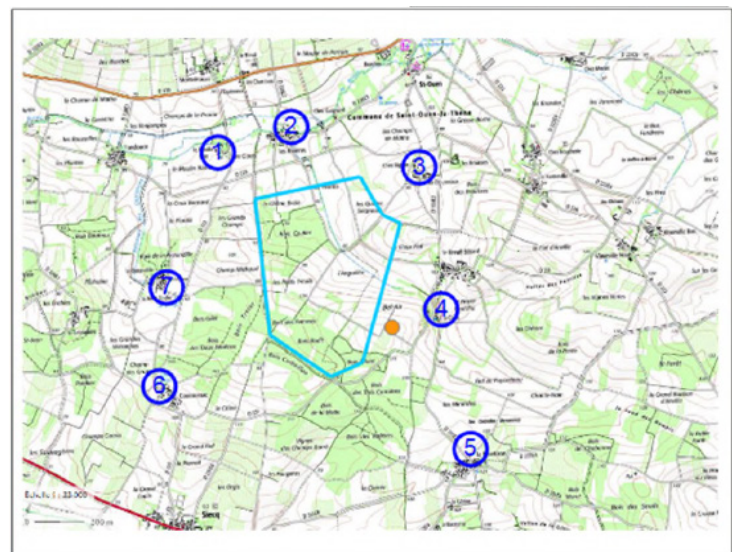
Point 3 : Chez Bignon

Point 4 : Le Breuil Bâtard

Point 5 : Revetizon

Point 6 : Coucoussac

Point 7 : La Bistandille



Premiers résultats de l'étude acoustique :

Période : du 8 avril au 20 mai

Ambiances acoustiques

D'une manière générale, le niveau de bruit résiduel autour d'un site est la superposition du bruit du vent dans la végétation et des sources de bruit diverses notamment liées aux activités humaines (bruits routiers, activités agricoles, ...).

Le site du parc éolien des Petits Treuils est situé dans un environnement globalement calme. Il est caractérisé par :

- Un relief assez faible avec une altitude moyenne entre 70 m et 110 m,
- Un site moyennement dense en terme de végétation,
- Un habitat constitué de hameaux et de fermes.
- Un trafic routier faible : des routes départementales encerclant la zone ; la route départementale D133 à proximité des points 6 « Coucoussac » et le point 1 « Moulin Noir », la route départementale D226E1 à proximité du point 7 « La Bistandille » ; la route départementale D231 à proximité du point 4 « Le Breuil Bâtard » et la route départementale D133E2 à proximité du point 5 « Revetizon ».

Période Diurne :

En période de jour, les niveaux sonores sont principalement influencés par les activités humaines en particulier les bruits liés à l'activité des exploitations agricoles.

Période de fin de journée :

En fin de journée entre 20h et 22h, les niveaux sonores ne sont pas homogènes avec le cœur de la journée donc on remarque une baisse des niveaux de bruit par rapport à la pleine journée. Ceci se traduit par une baisse des activités humaines et faunistiques. Cette période a été distinguée du reste de la période jour afin d'établir des niveaux de bruit résiduel sur des périodes d'ambiances acoustiques homogènes.

Période nocturne :

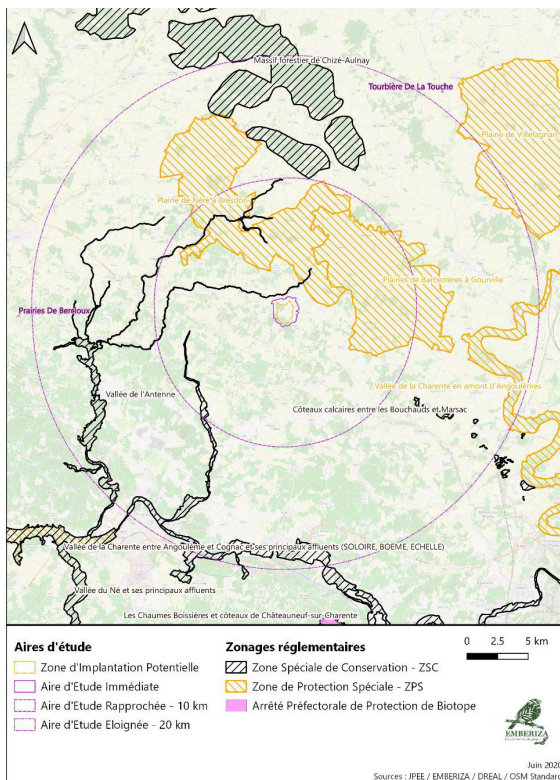
Pour la période nocturne, l'ambiance acoustique est calme. Les activités humaines se trouvent fortement réduites et le bruit de fond est relativement plus faible pour les basses vitesses de vent. Pour des vitesses de vent plus élevées, les niveaux sonores sont influencés par le bruit de vent dans la végétation, ils augmentent et ont tendance à rejoindre les niveaux de bruit de jour.

Expertise écologique Etat initial du milieu naturel

Contexte écologique – Habitats simplifiés




Contexte écologique – Zonages du patrimoine naturel



Présence à proximité de l'aire d'étude immédiate, de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de la Vallée de l'Antenne qui révèle pour la zone des sensibilités essentiellement liées aux espèces de milieux humides et aquatiques.

- La présence de chiroptères a été mentionnés sur ce zonage (non inféodés aux zones humides mais plutôt aux boisements) ; qui induit une fréquentation potentielle pour les chiroptères dans les milieux ouverts de l'aire d'étude immédiate pour chasser.
- Présence d'une population de Lucane cerf-volant présent au sein des boisements de la ZSC.

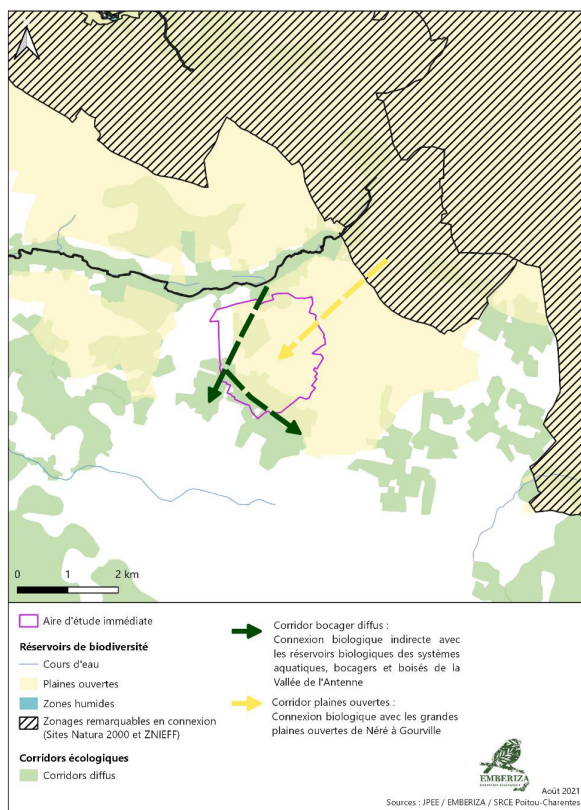
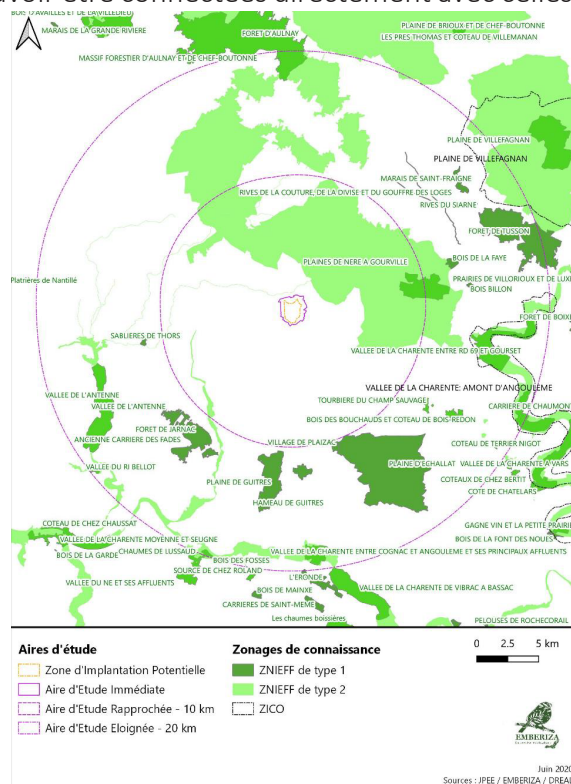
 Présence à proximité de l'aire d'étude immédiate, de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Plaines de Néré situé à Bresdon et Plaines de Barbezières à Gourville.

- Avifaune de plaine le mieux représenté au sein de ces zonages, avec : Œdicnème criard, Busards, Outarde canepetière, etc.

- Les différentes populations de l'avifaune de plaine semblent pouvoir être connectées directement avec celles de l'aire d'étude immédiat.

- Des échanges potentiels avec l'aire d'étude immédiat sont possibles, notamment en ce qui concerne l'avifaune de plaine (Outarde canepetière, l'Œdicnème criard, Busards...). Une attention particulière est attaché pour ce volet.

- Plusieurs ZNIEFF accueillent des espèces inféodées aux milieux agricoles extensifs et aux boisements de feuillus, habitats principaux de l'aire d'étude immédiate.



 ZPS Plaines de Néré à Bresdon et Plaines de Barbezières à Gourville :

- Connexion directe avec l'aire d'étude immédiate : milieux présents similaires, et absence de barrière physique entre zonages de conservation et le site.

- Présence de milieux ouverts de culture extensive favorables à l'avifaune de plaine (reproduction, rassemblements internuptiaux) ; alimentation des rapaces forestiers se reproduisant dans les boisements des ZPS.

 ZSC de la Vallée de l'Antenne

- Connexion quasi-directe avec l'aire d'étude immédiate, mais espèces à l'origine de la désignation du site essentiellement liées à des habitats non présents.

- Continuité des corridors écologiques créant des échanges facilités pour l'alimentation ou vers de nouveaux habitats de reproduction

Expertise de l'avifaune – Suivi de l'Outarde canepetière

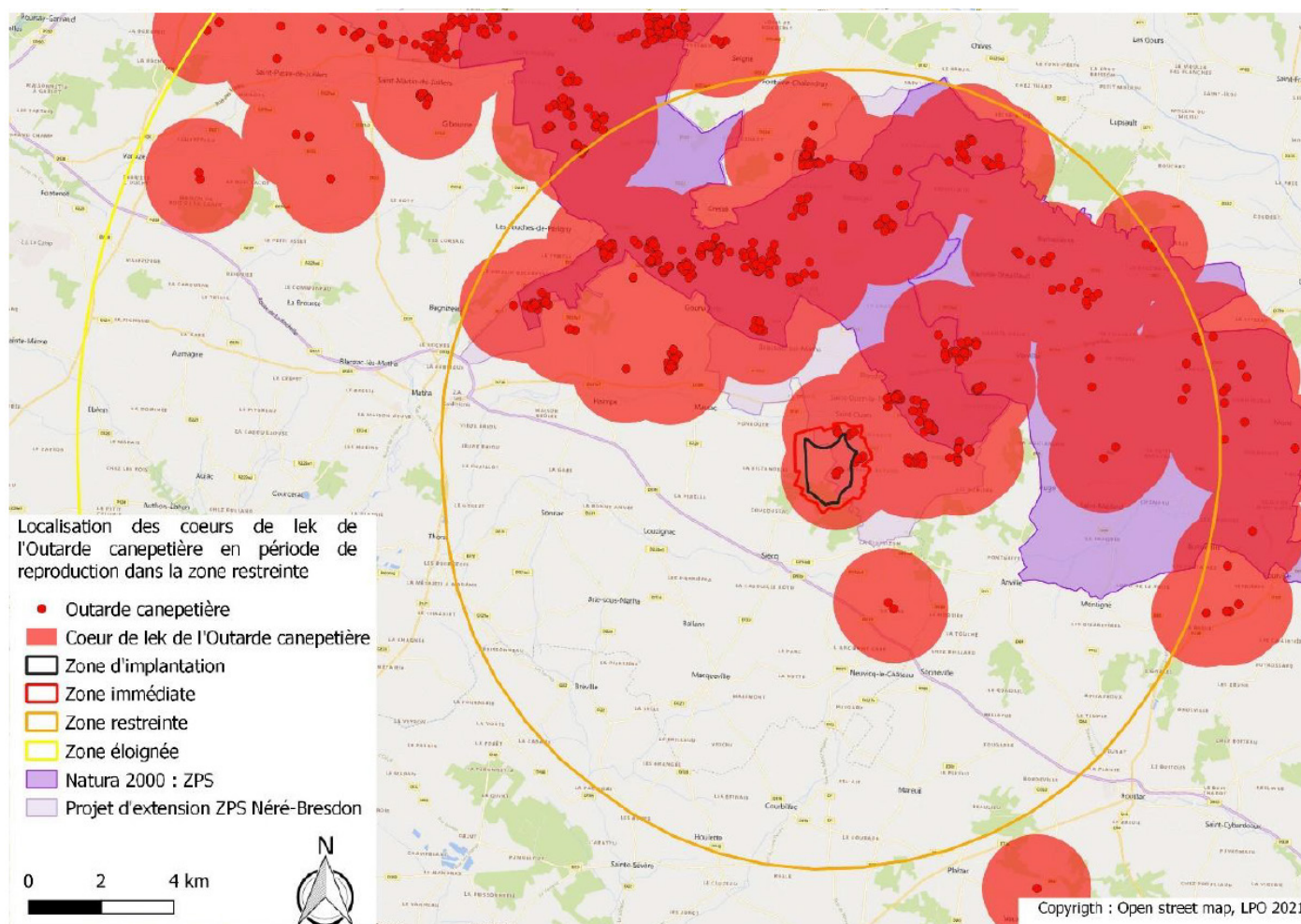
 En période de reproduction (mâles chanteurs)

Observation de 3 mâles chanteurs au sein de la zone d'étude de 2 km



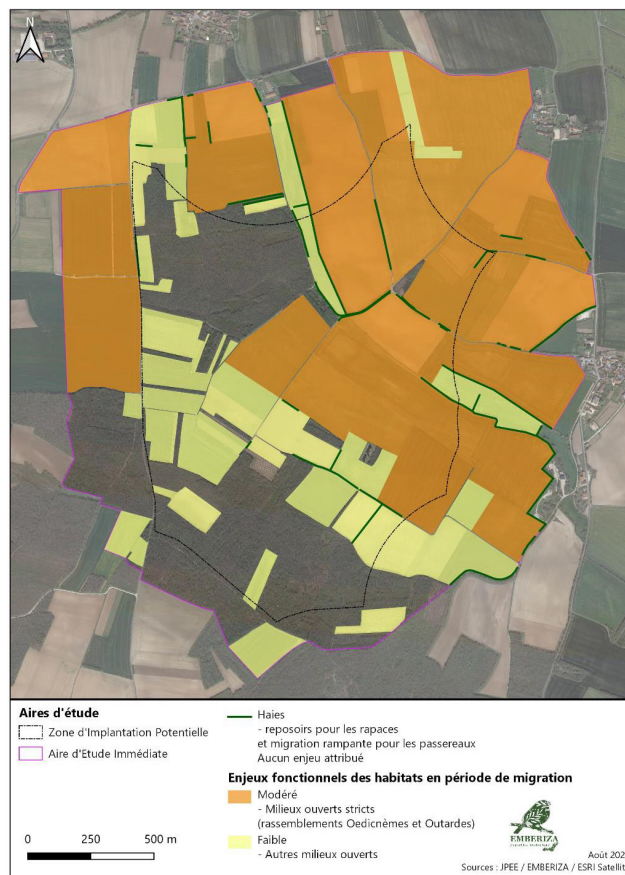
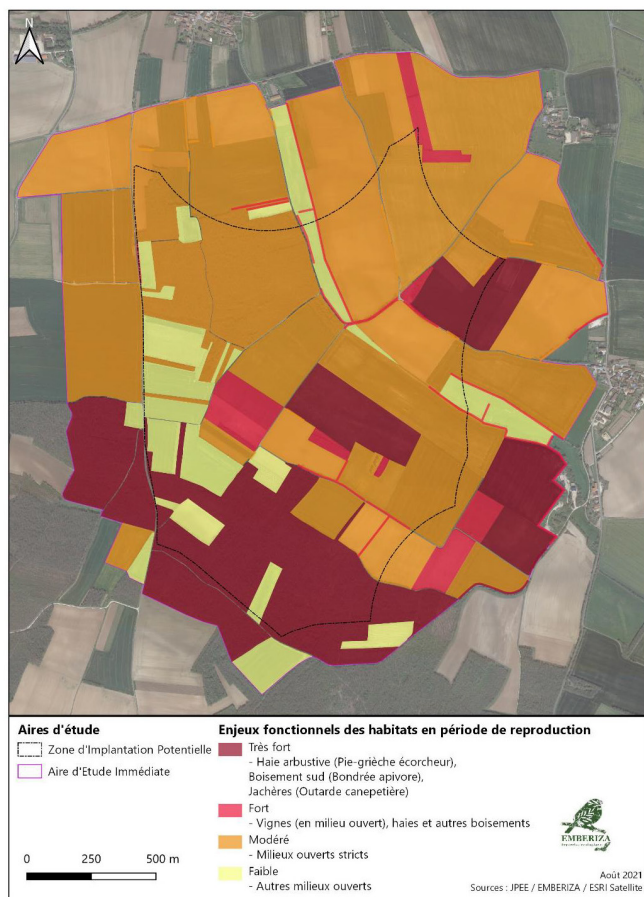
 En périodes de migration printanière, élevage des jeunes et rassemblements postnuptiaux

- Aucune observation



« Coeur de lek » = tampon de 1,5km autour des mâles chanteurs

Expertise de l'avifaune - Enjeux



Expertise chiroptères



Enjeu fort :

Au bord des boisements, lisières de boisements et haies multistrates

Présence de Pipistrelle commune et Barbastelle d'Europe

Enjeu modéré :

Au bord des friches et jachères, prairies, vignes et truffières.

Présence de Grand Murin, Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échanquées, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Petit Rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune

Expertise des mammifères terrestres



Enjeu modéré

Au bord des boisements, haies bocagères pour la dispersion.

Présence de Martre des pins, Belette d'Europe.



Expertise de l'herpétofaune



Enjeu faible, présence de :

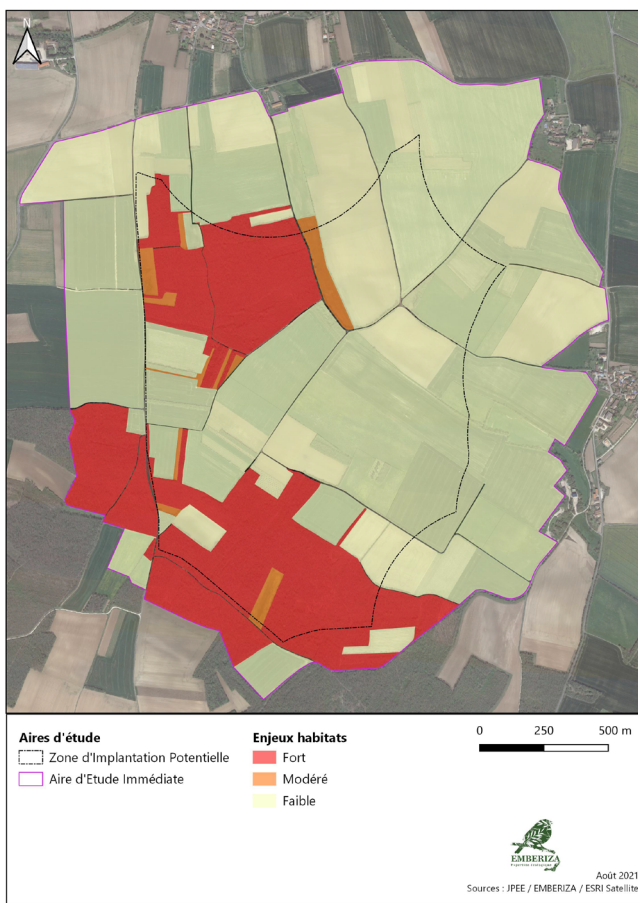
Crapaud épineux au sein des boisements (hivernage).

Lézard des murailles au sein des haies, talus, fourrés et lisières forestières bien exposées.

Lézard à deux raies au sein des haies, talus, fourrés et lisières forestières bien exposées.

Couleuvre verte et jaune au sein des haies, talus, fourrés et lisières forestières bien exposées.

Expertise des habitats naturels et de la flore



Enjeu fort :

Présence Chênaies pubescentes, 5 espèces patrimoniales référencé (boisements et lisières thermophiles). Plusieurs taxons complémentaires connus rattachables à cette typologie d’habitats.

Enjeu modéré :

Friches et ourlets thermophiles, en périphérie ou au sein des complexes boisés avec plusieurs espèces patrimoniales avérées ou potentielles.

Prairie au nord de l’aire d’étude immédiate, station de *Physalis alkekengi* et habitat potentiel pour plusieurs espèces patrimoniales connus.

Synthèse des enjeux

Typologie des habitats	Typologie simplifiée	Cortèges	Groupes taxonomiques ciblés	Espèces patrimoniales ciblés	Enjeu fonctionnel
Chênaies pubescentes Petit bois	Boisements	Milieux bocagers / boisés	Avifaune (reproduction)	Bondrée apivore, Faucon hobereau, Tourterelle des bois	Fort à très fort
			Chiroptères (gîte, alimentation)	Pipistrelle commune, Barbastelle d'Europe	Fort
			Entomofaune (reproduction)	Lucane cerf-volant	Modéré
			Mammifères terrestres (reproduction, repos)	Martre des pins, Belette d'Europe	Modéré
			Herpétofaune (hivernage)	Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Couleuvre vert-et-jaune, Crapaud épineux	Faible
Haies bocagères	Haies	Milieux ouverts (cultures)	Avifaune (reproduction)	Elanion blanc, Faucon hobereau, Pie-grièche écorcheur, Tourterelle des bois	Fort à très fort
			Chiroptères (gîte, alimentation)	Pipistrelle commune, Barbastelle d'Europe	Fort
Cultures	Cultures	Milieux ouverts (cultures)	Avifaune (reproduction)	Outarde canepetière, Edicnème criard, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Alouette des champs	Modéré à fort
Vignes	Vignes		Avifaune (reproduction)	Alouette lulu, Edicnème criard	Fort
Friches / Jachères	Prairies / Friches	Milieux ouverts (prairies / friches)	Avifaune (reproduction)	Outarde canepetière	Très fort
			Entomofaune (reproduction)	Azuré du serpolet	Très fort

Enjeux majeur de l’étude écologique :

Enjeu très fort pour l’Outarde canepetière ;

Variante d’implantation du projet doit être dans une démarche d’évitement.

Atelier : réflexion sur une implantation

A la suite de la présentation des états initiaux, JPee a proposé aux membres du comité de suivi de se réunir par groupe de 6 personnes, autour d'une carte représentant la zone d'implantation potentielle.

Puis à l'appui de la présentation sur les états initiaux, les membres de JPee ont tracé les contraintes techniques du projet : un éloignement de 500 mètres au minimum des habitations les plus proches, un éloignement de du faisceau hertzien Orange au sud de la zone. Puis, ont été tracés les enjeux liés à l'étude écologie : visualisé notamment par les zones boisées, propice à l'activité des chiroptères, et un évitement des parcelles à forts enjeux de l'Outarde canepetière, notamment les parcelles en jachères.

A la suite de la présentation des différents enjeux sur la zone, il a été proposé que les membres du comité de suivi placent sur la carte l'emplacement des éoliennes, représentée par des calques. Les deux groupes ont pu imaginer plusieurs variantes avec des implantation allant de 7 à 3 éoliennes, respectant plus ou moins les contraintes techniques et enjeux écologiques.

Enfin, le chef de projet éolien de JPee a corrigé certains points, expliquant les points de vigilance ou bloquant aux différentes implantations proposées par les membres du comité de suivi.

L'implantation du projet n'ayant pas été arrêtée par JPee, il n'a pas été présenté une implantation finale.



Présentation des enjeux et des contraintes techniques sur la zone d'implantation potentielle

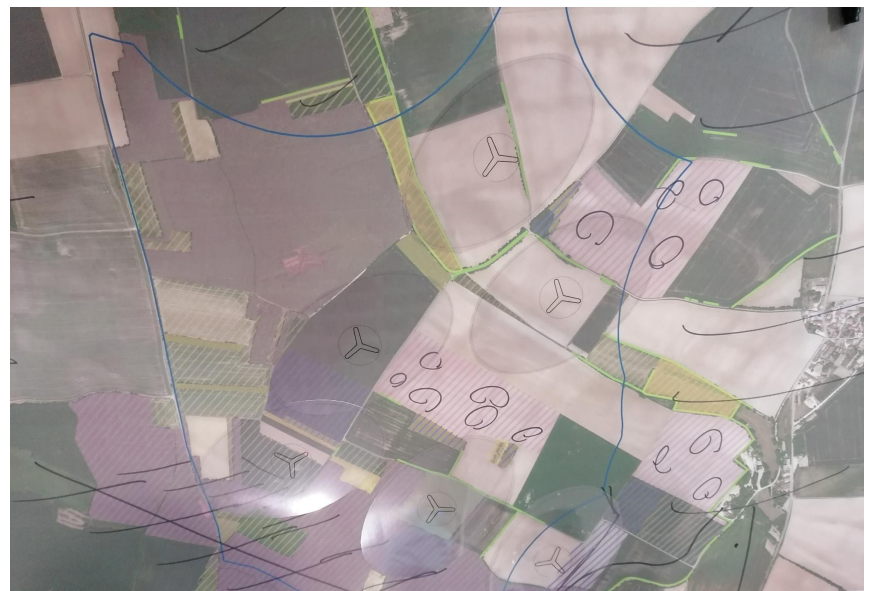


Présentation des enjeux et des contraintes techniques sur la zone d'implantation potentielle



Résultat des membres du comité de suivi sur l'implantation des éoliennes sur la zone d'implantation potentielle.

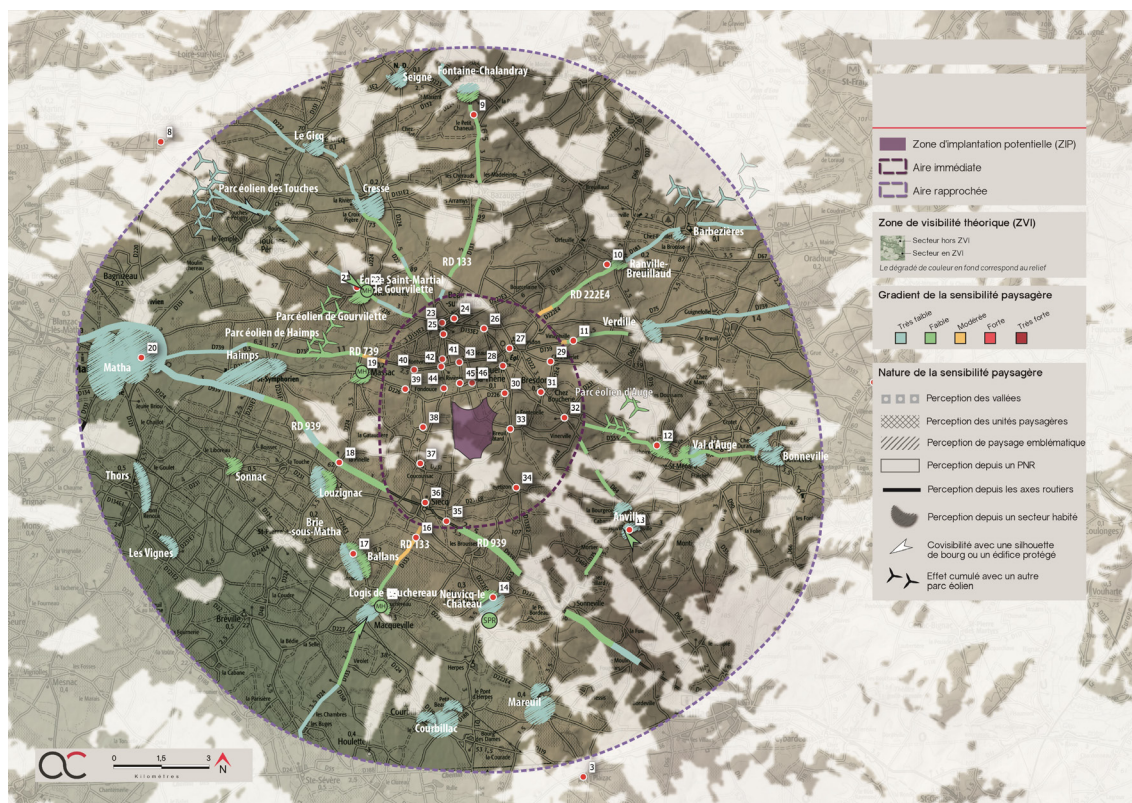
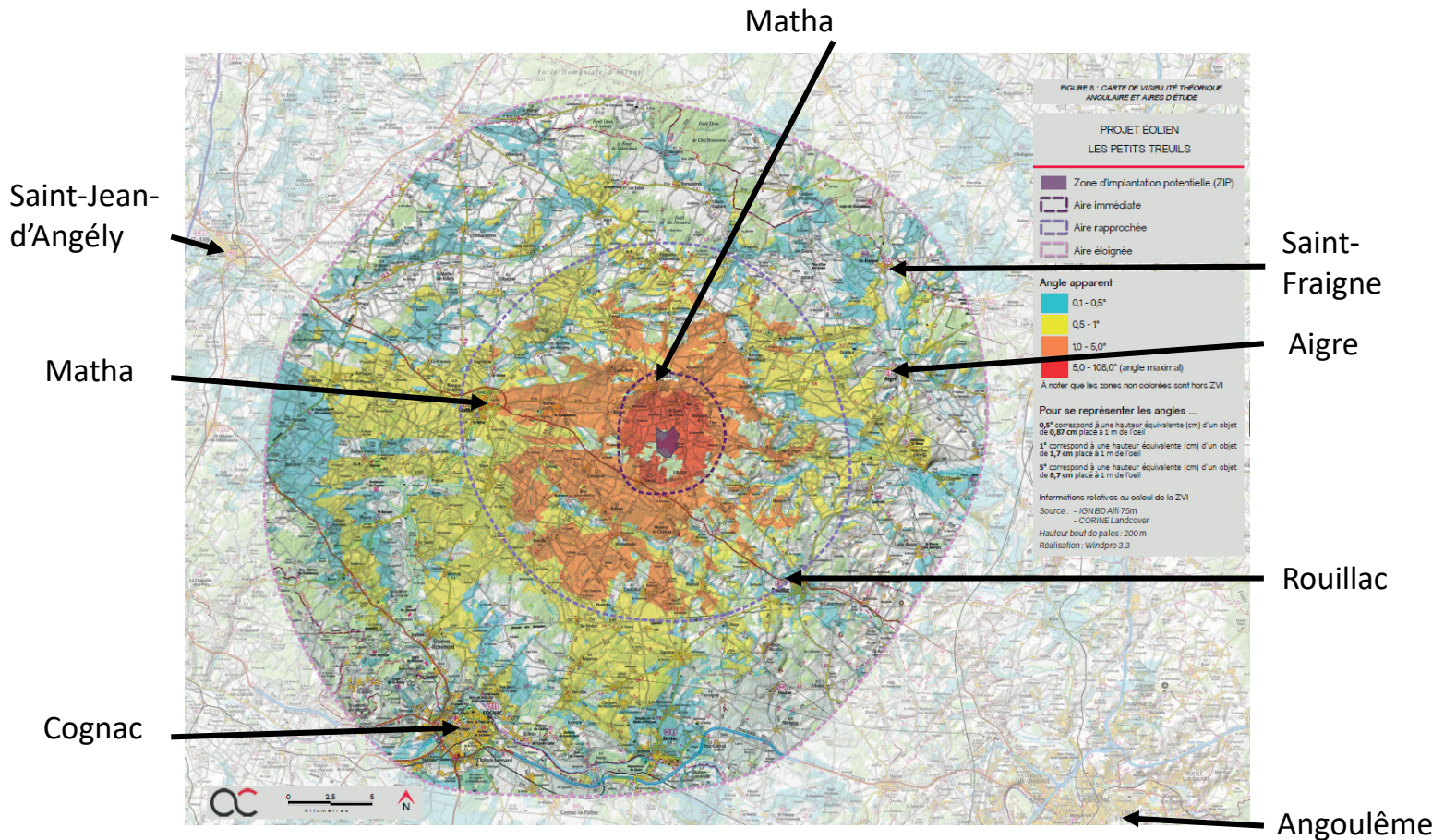
Résultat des membres du comité de suivi sur l'implantation des éoliennes sur la zone d'implantation potentielle.

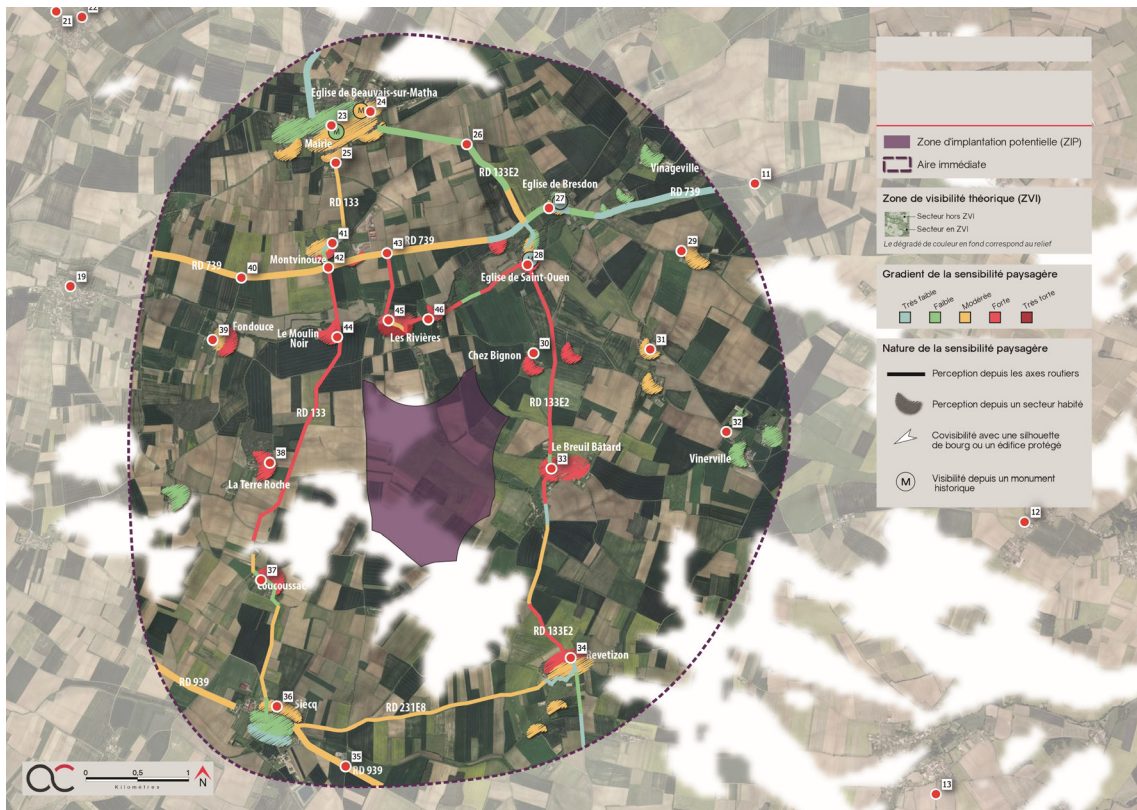


Expertise paysagère

Visibilité théorique et aires d'études

Enjeux paysagers et prises de vue dans l'aire rapprochée du projet





Modèle temporaire des éoliennes envisagé

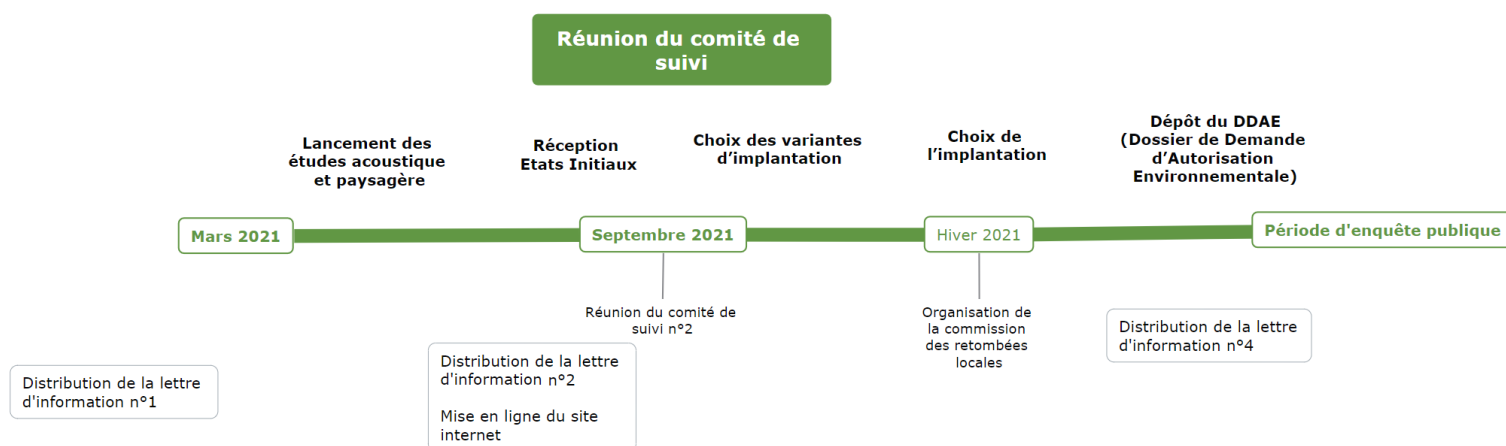
N133 TS125-02

Modèle	Puissance	Type de tour	Hauteur moyeu	Hauteur bout de pale	Diamètre de rotor	Surface balayée	Diamètre de survol	Bas de pale
Unité	kW	NA	m	m	m	m ²	m	m
N133	4.X jusqu'à 4800	TS125-02	125,4	192	133,2	13934,7	134,4	58,8

Critères de choix :

- Garde au sol importante
- Respect du plafond de 310 m NGF (retour armée)
- Uniformisation du modèle sur l'ensemble du projet

Prochaines échéances



La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu vers la fin de l'année 2021, à cette occasion JPee présentera l'implantation finale du parc éolien des Petits Treuils, ainsi que les retombées économiques que générera le parc éolien, les mesures de protection et de réduction des impacts.

Également à l'ordre du jour de cette réunion, il sera discuté entre JPee et le comité de suivi les mesures d'accompagnement au projet éolien afin de favoriser son implantation sur le territoire.